

Les temps forts du FMI sous la direction de Rodrigo de Rato (2004-2007)

Lorsque Rodrigo de Rato est devenu Directeur général du FMI, en juin 2004, l'institution était confrontée à plusieurs défis en raison de la mutation rapide de l'économie mondiale et du sentiment que le FMI était tiraillé dans tous les sens. La principale contribution de M. de Rato a été de lancer une vaste stratégie à moyen terme (SMT), dont l'objectif est d'adapter l'institution à l'évolution de l'environnement des pays membres et de s'attaquer à plusieurs grandes questions : rôle et pertinence du FMI dans l'économie mondiale et par rapport aux problèmes du secteur financier; accroissement de l'efficacité du FMI dans les pays à faible revenu; réforme des voix et de la représentation des pays membres; nécessité d'établir un modèle de revenu viable pour le FMI et d'assurer une utilisation plus efficace de ses ressources. La SMT a été approuvée par l'ensemble des pays membres du FMI en septembre 2005 et son exécution se déroule depuis lors. Dans la poursuite des divers objectifs retenus dans cette stratégie, trois grandes tâches ont été accomplies sous la direction de M. de Rato :

Modernisation de la surveillance. Deux grandes initiatives de la SMT se démarquent dans ce domaine essentiel des activités du FMI (suivi économique et avis sur les politiques) : la décision de 2007 sur la surveillance et le lancement de consultations multilatérales. La décision de 2007 définit plus clairement la surveillance et réaffirme qu'elle doit être centrée sur le mandat fondamental du FMI, qui est de promouvoir la stabilité externe des pays membres. La décision vise à améliorer la qualité, l'impartialité et l'efficacité de l'évaluation des politiques qui peuvent assurer ou compromettre la stabilité externe. Elle clarifie et précise en outre quelles pratiques de change les pays doivent suivre et quand la communauté internationale a des raisons de s'inquiéter. Une autre initiative d'importance est celle des consultations multilatérales — nouveau processus de consultation entre le FMI et les principales parties prenantes, dont l'objet est de rechercher, avec la participation du Conseil d'administration, les moyens de résoudre les problèmes mondiaux. La première de ces consultations, consacrée aux déséquilibres mondiaux, a abouti à l'élaboration par les participants de plans d'action visant à réduire les déséquilibres mondiaux tout en préservant la croissance.

Réforme de la gouvernance du FMI : quotes-parts et voix. La SMT a lancé un processus visant à accroître les voix et la représentation des pays émergents et des pays en développement au FMI. Son résultat le plus marquant est la Résolution approuvée par le Conseil des gouverneurs en 2006 à Singapour. Cette résolution accroît les quotes-parts relatives du Mexique, de la Chine, de la Corée et de la Turquie — quatre pays dont les quotes-parts étaient très désalignées. Elle prévoit en outre, pour la première fois, que les voix de base — voix attribuées à chaque pays quelle que soit sa taille — seront au moins doublées afin de protéger le pouvoir de vote du groupe des pays à faible revenu. Depuis lors, des progrès ont été réalisés dans la recherche des principaux éléments d'une nouvelle formule qui déterminerait une deuxième série d'ajustements de quotes-parts, dont le but serait d'accroître les parts des pays émergents et des pays en développement.

Intégration plus poussée des questions relatives au secteur financier dans les travaux du FMI. Dans le cadre de la SMT, M. de Rato a cherché à améliorer les connaissances de la communauté internationale sur les questions ayant trait au secteur financier. Il en a résulté

une intensification des travaux du FMI sur la stabilité financière et une meilleure intégration de ces questions aux activités de surveillance de l'institution et à ses travaux macroéconomiques connexes. Au cœur de cet effort se trouve la création — conformément aux recommandations d'un groupe de travail dirigé par William J. McDonough — d'un département, celui des marchés monétaires et de capitaux, centre d'excellence pour tous les aspects des travaux sur le secteur financier, les marchés de capitaux et le secteur monétaire au FMI. Ces mesures ont porté leurs fruits, par exemple sous la forme d'avertissements précoces lancés par le FMI sur les risques de turbulences financières dans le numéro d'avril 2007 du *Global Financial Stability Report* (rapport sur la stabilité financière dans le monde).

Par ailleurs, des progrès ont été accomplis dans d'autres volets de la SMT :

Le rôle du FMI dans les pays à faible revenu. Le FMI fut la première institution multilatérale à mettre en œuvre (en janvier 2006) l'initiative d'allègement de la dette multilatérale, qui a eu pour effet d'annuler la dette de plusieurs pays à faible revenu envers lui. Le FMI et la Banque mondiale ont en outre mis en place un cadre de viabilité de la dette pour renforcer les pratiques nationales en matière de gestion de la dette. Plus généralement, la SMT a révélé la nécessité d'assouplir les modalités de l'engagement du FMI dans les pays à faible revenu et de le recentrer sur l'essentiel et sur les domaines d'expertise de l'institution. À cet égard, des progrès ont été réalisés dans la mise au point des positions du FMI et la création d'une panoplie d'outils de travail pour les pays à faible revenu. Tout d'abord, les avis du FMI sur les questions ayant trait à l'aide et au plafonnement de la masse salariale ont été clarifiés et adaptés à l'évolution des besoins de ces pays. Ensuite, un Instrument de soutien à la politique économique des pays qui pourraient tirer profit de l'apposition par le FMI d'un «label de qualité» à leurs politiques, mais n'ont pas besoin de son aide financière a été mis en place. Enfin, le FMI a étoffé son assistance technique, notamment en ouvrant un nouveau centre régional d'assistance technique au Gabon, troisième centre de ce type en Afrique.

Le modèle de revenu du FMI. À la demande de M. de Rato, un groupe de personnalités éminentes placé sous la direction de Sir Andrew Crockett a formulé des recommandations sur un nouveau modèle de revenu pour le FMI. Le Conseil d'administration cherche actuellement à parvenir à un consensus sur des propositions spécifiques fondées sur les recommandations générales du rapport. En outre, le propre budget du FMI a été placé dans un cadre à moyen terme pour faciliter la planification stratégique. Ce budget prévoit des réductions annuelles, en termes réels, des dépenses administratives de l'institution.

Le FMI et les pays émergents. La SMT a révélé la nécessité pour le FMI d'apporter un soutien approprié à cette catégorie de pays membres, compte tenu à la fois de l'évolution de leur situation et du type de crise auquel ils peuvent être confrontés. Des progrès ont été réalisés dans le renforcement de la méthodologie utilisée pour diagnostiquer les vulnérabilités et suivre les risques, ainsi que dans la détermination des politiques à mener face à des flux massifs de capitaux. En outre, des consultations intensives ont eu lieu avec les pays membres sur la possibilité d'un nouvel instrument de prévention des crises dans les pays émergents.

Collaboration avec la Banque mondiale. La SMT prévoit un renforcement de la collaboration entre la Banque mondiale et le FMI. Faisant fond sur les recommandations d'un groupe d'experts externes (dirigé par Pedro Malan, ancien Ministre des finances du Brésil) et du Bureau indépendant d'évaluation, un plan d'action conjoint visant à resserrer la collaboration entre les deux institutions a été mis au point et entre en application en octobre 2007. Le plan contient des mesures concrètes destinées à renforcer la coordination et la communication dans plusieurs domaines : opérations avec les pays membres, politiques et autres questions.

Sensibilisation. M. de Rato a attaché une grande importance à la sensibilisation des pays membres, notamment dans de cadre de forums sociaux et politiques. Outre la présentation des politiques et analyses du FMI sur des questions économiques nationales et mondiales, il a mis en relief la dimension sociale de la politique économique, notamment la nécessité d'établir des programmes sociaux bien ciblés et de développer l'infrastructure de base. Il s'est efforcé par ailleurs de parvenir à un consensus avec les partenaires sociaux sur certains aspects de la politique du FMI et sur la gouvernance de l'institution.